



NOT FOR RELEASE, PUBLICATION OR DISTRIBUTION DIRECTLY OR INDIRECTLY IN OR INTO THE UNITED STATES, AUSTRALIA, CANADA OR JAPAN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Implenia SA lance un emprunt obligataire convertible subordonné – Renforcement de la flexibilité financière et stratégique

Dietlikon, le 23 juin 2015 – Implenia SA (l'«émettrice», SIX Swiss Exchange: IMPN), leader du marché en Suisse dans le domaine de la Construction et des services de Construction, également très présente en Allemagne, en Autriche et en Scandinavie, lance (l'«offre») un emprunt obligataire convertible subordonné (l'«emprunt convertible») avec un volume d'émission de CHF 150 millions. L'émettrice a par ailleurs l'option d'augmenter le volume d'émission de CHF 25 millions supplémentaires. Le produit de l'emprunt convertible sera employé au refinancement de l'acquisition de Bilfinger Construction et au refinancement partiel précoce des obligations non garanties de l'émettrice en cours, d'un montant de CHF 200 millions et arrivant à échéance en mai 2016. L'emprunt obligataire convertible subordonné contribuera à renforcer la flexibilité financière et stratégique d'Implenia.

Le taux d'intérêt annuel est proposé entre 0.50% et 1.00%, payable chaque année à terme échu, pour la première fois le 30 juin 2015, et est proposé avec une prime de conversion variant entre 27.5% et 32.5% au-dessus du cours moyen pondéré par volume des actions d'Implenia SA entre l'annonce et la fixation du prix de l'emprunt convertible, qui devrait avoir lieu aujourd'hui.

L'emprunt convertible est émis à 100% de sa valeur nominale et arrivera à échéance le 30 juin 2022 également à 100% de sa valeur nominale, dans la mesure où il n'est pas remboursé, converti ou racheté et annulé auparavant. Lors de l'exercice du droit de conversion, les titulaires de l'emprunt convertible recevront des actions nominatives d'Implenia SA (les «actions») au prix de conversion en vigueur à cette date. Sous réserve d'adaptations du prix de conversion, l'emprunt convertible sera convertible en environ 2.00 à 2.08 millions d'actions nominatives d'Implenia SA, ce qui correspond à environ 10.8% à 11.2% des actions nominatives actuellement en cours. Les actions à livrer lors de la conversion seront créées à partir du capital conditionnel.

Les conditions finales de l'emprunt convertible seront fixées par le biais d'une procédure de bookbuilding institutionnel et publiées après la fin du bookbuilding, expecté dans le courant de la journée d'aujourd'hui. Les droits préférentiels de souscription des actionnaires à l'emprunt convertible ont été exclus pour cette offre.

Une demande d'autorisation de négoce de l'emprunt convertible sera faite à la SIX Swiss Exchange et le début du négoce provisoire de l'emprunt convertible à la SIX est attendu pour le ou autour du 26 juin 2015. La date de paiement et livraison de l'emprunt convertible sera probablement le ou autour du 30 juin 2015.

L'émission de l'emprunt convertible se compose d'une offre publique en Suisse ainsi que de placements privés dans certains pays en dehors de la Suisse et des USA. L'emprunt convertible est offert aux investisseurs en dehors des USA, sur la base de la réglementation S aux termes de l'U.S. Securities Act de 1933 dans la version en vigueur, ainsi qu'en tenant compte des lois et réglementations en vigueur dans les pays concernés.

Credit Suisse et UBS agissent comme bookrunners conjoints pour l'emprunt convertible.

Update sur la marche des affaires

Implenia a enregistré une entrée de commandes prometteuse au premier semestre 2015. Des exemples comme le plus grand mandat jamais adjugé en Norvège pour un projet d'infrastructure hybride à hauteur de CHF 180 millions, la conclusion du contrat pour le système de tunnels Granitztal en Autriche, d'une valeur d'environ CHF 168 millions (part d'Implenia de CHF 84 millions) et le mandat complémentaire pour la construction de la deuxième partie du tunnel de base de Semmering en Autriche d'une valeur approximative de CHF 480 millions (part d'Implenia de CHF 192 millions) – la première partie d'une valeur de CHF 770 millions (part d'Implenia de CHF 385 millions) a déjà été adjugée l'année dernière – soulignent le succès de la stratégie d'internationalisation dans le domaine Infrastructure Construction d'Implenia. Le premier semestre se révèle comme d'habitude plus faible que le second semestre pour des raisons de saisonnalité. Par ailleurs, des événements défavorables exceptionnels tels que des frais d'intégration en rapport avec l'acquisition de Bilfinger Construction ainsi que l'effet du taux de change lié à la dévaluation de l'euro, de la couronne norvégienne et de la couronne suédoise ont eu un impact négatif sur le résultat au premier semestre 2015. Implenia reste confiante que sur une base comparable, un résultat opérationnel supérieur au niveau de l'exercice précédent peut être atteint. Implenia maintient l'objectif d'EBIT communiqué de CHF 140-150 millions pour 2016/2017.

La présentation correspondante pourra être téléchargée ce jour, [ici](#), à partir de 07h30.

Contact Investor Relations chez Implenia:

Serge Rotzer

Head of Investor Relations

Tél.: +41 58 474 07 34

serge.rotzer@implenia.com

Contact médias chez Implenia:

Natascha Mathyl

Communications Manager

Tél.: +41 58 474 74 77

communication@implenia.com

Leader de la construction et des services de construction en Suisse, Implenia occupe également une forte position sur les marchés des infrastructures allemand, autrichien et scandinave. Née en 2006, héritière de près de 150 ans de tradition dans la construction, Implenia rassemble, au sein d'une même entreprise active à l'échelle européenne, le savoir-faire de ses unités sectorielles et régionales hautement spécialisées. Son modèle d'activité intégré et ses spécialistes travaillant dans tous les domaines de construction permettent au Groupe d'accompagner un ouvrage sur l'ensemble de son cycle de vie, au plus près de ses clients et de manière économique et intégrée. A cet égard, l'accent est mis sur l'équilibre entre réussite économique, d'une part, et responsabilité sociale et écologique, d'autre part.

Implenia, dont le siège principal se trouve à Dietlikon près de Zurich, emploie environ 8500 personnes en Europe et a généré en 2014 un chiffre d'affaires pro forma (y compris Bilfinger Construction GmbH) d'environ 3,6 milliards de francs. L'entreprise est cotée à la SIX Swiss Exchange (IMPN, CH0023868554). D'autres informations sont disponibles sur www.implenia.com.

Important Note

This document does neither constitute an offer to buy or to subscribe for Bonds or shares of Implenla AG nor a prospectus within the meaning of applicable Swiss law (i.e. Art. 652a or Art. 1156 of the Swiss Code of Obligations or Art. 27 et seq. of the SIX Swiss Exchange Listing Rules). Investors should make their decision to buy or exercise Bonds solely based on the prospectus (the "Prospectus") which is expected to be published as of 23 June 2015 by Implenla AG and available free of charge from Credit Suisse AG, Zurich, Switzerland (phone: +41 44 333 43 85; fax: +41 44 333 35 93; e-mail: equity.prospectus@credit-suisse.com); UBS AG, Zurich, Switzerland (fax: +41 44 239 69 14, e-mail: swiss-prospectus@ubs.com) and Implenla AG (phone: +41 58 474 07 34, e-mail: serge.rotzer@implenia.com) Investors are furthermore advised to consult their bank or financial adviser before making any investment decision.

This publication may contain specific forward-looking statements, e.g. statements including terms like "believe", "assume", "expect", "forecast", "project", "may", "could", "might", "will" or similar expressions. Such forward-looking statements are subject to known and unknown risks, uncertainties and other factors which may result in a substantial divergence between the actual results, financial situation, development or performance of the Company and those explicitly or implicitly presumed in these statements. Against the background of these uncertainties, readers should not rely on forward-looking statements. Implenla AG assumes no responsibility to update forward-looking statements or to adapt them to future events or developments.

The information contained herein shall not constitute an offer to sell or the solicitation of an offer to buy the Bonds or shares of Implenla AG, in any jurisdiction in which such offer or solicitation would be unlawful prior to registration, exemption from registration or qualification under the securities laws of any jurisdiction.

This announcement is not for distribution, directly or indirectly, in or into the United States (including its territories and dependencies, any state of the United States and the District of Columbia), Canada, Japan, Australia or any jurisdiction into which the same would be unlawful. This announcement does not constitute or form a part of any offer or solicitation to purchase, subscribe for or otherwise acquire securities in the United States, Canada, Japan, Australia or any jurisdiction in which such an offer or solicitation is unlawful. The Bonds and Implenla AG shares have not been and will not be registered under the US Securities Act of 1933, as amended (the "Securities Act") or under any securities laws of any state or other jurisdiction of the United States and may not be offered, sold, taken up, exercised, resold, renounced, transferred or delivered, directly or indirectly, within the United States except pursuant to an applicable exemption from, or in a transaction not subject to, the registration requirements of the Securities Act and in compliance with any applicable securities laws of any state or other jurisdiction of the United States. Subject to certain exceptions, the Bonds and the Implenla AG shares are being offered and sold only outside the United States in accordance with Regulation S under the Securities Act. There will be no public offer of the Bonds in the United States.

The Bonds and the Implenla AG shares have not been approved or disapproved by the US Securities and Exchange Commission, any state's securities commission in the United States or any US regulatory authority, nor have any of the foregoing authorities passed upon or endorsed the merits of the offering of the Bonds or the accuracy or adequacy of this announcement. Any representation to the contrary is a criminal offence in the United States.

The information contained herein does not constitute an offer of securities to the public in the United Kingdom. No prospectus to the public on the Bonds will be published in the United Kingdom. This document is only being distributed to and is only directed at (i) persons who are outside the United Kingdom or (ii) to investment professionals falling within article 19(5) of the Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (the "Order") or (iii) high net worth entities, and other persons to whom it may lawfully be communicated,

falling within article 49(2)(a) to (d) of the Order (all such persons together being referred to as "relevant persons"). The Bonds are only available to, and any invitation, offer or agreement to subscribe, purchase or otherwise acquire such Bonds will be engaged in only with, relevant persons. Any person who is not a relevant person should not act or rely on this document or any of its contents.

Any offer of Bonds to the public that may be deemed to be made pursuant to this communication in any EEA Member State that has implemented Directive 2003/71/EC (together with any applicable implementing measures in any Member State, the "Prospectus Directive") is only addressed to qualified investors in that Member State within the meaning of the Prospectus Directive.